



Le lynx *Lynx lynx*

Le lynx est le prédateur le plus secret des animaux sauvages du Valais. C'est un félin haut sur pattes dont le bout des oreilles se termine par une touffe de poils en forme de pinceau. Son pelage est gris-roux tacheté et sa queue est courte. Dans la nature, les lynx mâles se distinguent à peine des lynx femelles, sauf lorsqu'une femelle est accompagnée de ses petits.

Les lynx sont des habitants typiques de la forêt et sont extrêmement discrets. Leur présence se remarque rarement ou n'est décelée que par des preuves indirectes telles que des traces ou des cadavres d'animaux sauvages. Les attaques sur les animaux de rente sont très rares et leur ampleur bien inférieure à celle du loup.



Caractéristiques du lynx

Taille	Mâle jusqu'à 32 kg / femelle jusqu'à 21 kg
Répartition	Jura et espace alpin
Période d'accouplement (Rut)	Février-avril
Gestation	10 semaines
Mise bas / nombre de petits	Fin mai-juin; 2-4 jeunes
Allaitement	9 semaines
Alimentation	Carnivore; principalement chevreuils et chamois
Prédateur naturel	Loup

Comportement et alimentation

Les lynx sont exclusivement carnivores et leurs proies de prédilection sont les chevreuils et les chamois, et parfois aussi des lièvres, renards, écureuils et souris. Dans de rares cas, un lynx solitaire peut se spécialiser dans les animaux de rente et attaquer des moutons ou exceptionnellement des chèvres. Le lynx est un typique chasseur à l'approche. Lorsqu'il est suffisamment près sa proie, il l'attaque par surprise. Il saisit sa victime avec les griffes des pattes avant et la tue d'une seule morsure ciblée à la gorge. Un lynx adulte mange environ 2 kg de viande par jour. Cela correspond à environ un chevreuil ou un chamois par semaine.

Les lynx non dérangés retournent pratiquement toujours vers leur proie qu'ils dévorent entièrement durant plusieurs jours pour ne laisser que les gros os, la peau et la tête. Ils laissent également le tube digestif (contrairement au loup et au renard). La peau de la proie retroussée de l'arrière à l'avant constitue, en plus des os soigneusement nettoyés, un indice typique d'attaque de lynx. Pour protéger sa proie des rapaces, le lynx la recouvre souvent de matériel qu'il trouve sur place, comme des feuilles, de l'herbe ou de la neige en hiver.

Gestion du lynx

2025



Répartition, effectif et dynamique des populations

Les lynx sont en principe territoriaux et solitaires. Ils défendent leurs territoires, qui s'étendent sur plusieurs douzaines à plusieurs centaines de km², contre les autres animaux du même sexe. Les territoires des animaux des deux sexes en revanche se chevauchent. Les territoires sont marqués au moyen de jets d'urine sur des souches d'arbres, des racines ou autres. En général, les territoires des mâles sont nettement plus grands que ceux des femelles. La taille du territoire varie avant tout en fonction de la qualité de l'habitat et de la densité en proies. Dans les Alpes valaisannes, le lynx privilégie les forêts escarpées situées entre 1000 et 1800 mètres d'altitude.

Durant la période de rut à la fin de l'hiver (février/mars), les lynx recherchent la présence de leurs congénères. Ils communiquent au moyen d'un feulement rauque propre à l'espèce particulièrement perceptible la nuit. Les jeunes accompagnent leur mère jusqu'à l'âge de 10 mois environ puis ils cherchent leur propre territoire. La densité de la population des lynx est limitée en raison de la concurrence intraspécifique. Il est impossible de connaître avec précision la population de lynx et donc sa densité dans un territoire spécifique. On estime que 60 à 80 lynx séjournent actuellement en Valais.



Monitoring du lynx

À côté des preuves indirectes telles que les traces et les animaux péris, les pièges photographiques se prêtent particulièrement à la détection de la présence de ces animaux sauvages extrêmement discrets. Un monitoring couvrant tout le territoire permet de déterminer la densité de population. Les chiffres obtenus peuvent néanmoins parfois être très éloignés de la réalité.

En raison de leur pelage individuel tacheté, on peut distinguer les lynx entre eux sur des photos de bonne qualité. Pour pouvoir photographier les deux côtés du corps, deux pièges photographiques sont installés face à face à chaque endroit prévu.

Comme pour le loup, le monitoring s'aligne sur des critères définis au plan international et est coordonné en Suisse par le KORA.

Gestion

Le lynx est protégé en Suisse selon la loi fédérale sur la chasse (LChP). Le «Plan Lynx» défini par l'OFEV prévoit l'uniformisation des pratiques dans l'exécution de la loi. Lorsque des lynx isolés provoquent des dégâts conséquents aux animaux de rente, les cantons peuvent obtenir une autorisation de tir sur la base des critères fixés (conformément à l'ordonnance sur la chasse OChP). Si le lynx décime localement les populations de chevreuils ou de chamois de manière excessive, l'autorité cantonale peut, avec l'accord des autorités fédérales, contrecarrer la trop forte densité de lynx par un tir ou une capture (déplacement). En Valais, aucune autorisation de tir d'un lynx n'a été délivrée jusqu'ici.

Les causes de mortalité les plus fréquentes sont la mort naturelle (en particulier les jeunes qui meurent de faim lorsqu'ils prennent leur indépendance) ainsi que l'influence humaine comme le trafic routier et le braconnage.